

**FOCUS**  
**2025**

Emploi Insertion



Protection juridique des majeurs



Formation professionnelle



Social • Médico-social • Socio-judiciaire





# SOMMAIRE

<b>SIÈGE SOCIAL</b> .....	<b>4</b>
Renouvellement de l'autorisation du siège de l'association :.....	4
Une nouvelle arrivée au Siège:.....	5
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b> .....	<b>6</b>
Espace formation insertion Charente (EFIC) .....	6
Espace formation insertion Dordogne (EFID) .....	6
Formation professionnelle .....	7
<b>ATI 16</b> .....	<b>8</b>
2025 : Le CNC MJPM de Gérald.....	8
La fin du CNC de MJPM ; la licence professionnelle MJPM .....	9
<b>EMPLOI INSERTION</b> .....	<b>10</b>
En 2025, nos structures d'insertion ont permis à 590 personnes éloignées (102,7 ETP) de l'emploi de reprendre pied dans le monde du travail. ....	10
<b>CAFIC</b> .....	<b>12</b>
Les jeunes du CAFIC APLB ont participé à la 10ème édition du FestiPREV, opération Hors les murs ! .....	12
<b>MAISON D'ENFANTS DORDOGNE PÉRIGORD (MEDP)</b> .....	<b>14</b>
Inauguration en octobre du nouveau bâtiment du Fleix. ....	14
GESTION Déchets.....	14
JO Naturel - Challenge APLB 2025.....	15
<b>MAISON D'ENFANTS SAINT-JOSEPH (MESJ)</b> .....	<b>16</b>
Synthèse de l'activité.....	16
<b>DITEP DE L'ANGUIENNE</b> .....	<b>18</b>
Médiation Animale .....	18
<b>MAISON JEAN-BAPTISTE (MJB)</b> .....	<b>20</b>
Concours d'éloquence .....	20
<b>MAISON SAINT-LOUIS DE MONTFORT (MSLM)</b> .....	<b>22</b>
L'unité Pédagogique et Éducative – UPE – de la Maison Saint Louis de Montfort, une chance unique d'une école dans une Maison d'Enfants .....	22
<b>LES MAISONS DES DEUX-SÈVRES (MD2S)</b> .....	<b>24</b>
Du PEAD à l'AEMO renforcée avec hébergement : une évolution au service de parcours plus adaptés .....	24
Un chantier éducatif au service du cadre de vie et de l'implication des jeunes .....	25

## Renouvellement de l'autorisation du siège de l'association :

En 2025, le département de la Charente a renouvelé pour cinq ans l'autorisation du siège de l'APLB. Ce siège, structuré depuis près de douze ans autour d'une Direction Générale, évolue régulièrement dans son organisation pour mieux répondre aux besoins des établissements et services qui composent l'association.

Historiquement, jusqu'en 2014, l'association était administrée par un Secrétariat Général. Après une année de transition en tant que Directeur Général administratif, M. Emmanuel TROUCÉLIER est devenu Directeur Général de l'APLB. Il a alors constitué autour de lui une équipe du siège, qui a depuis beaucoup évolué, tout comme les locaux, agrandis en 2020-2021 pour accueillir l'ensemble des salariés.

Aujourd'hui, quinze professionnels travaillent au siège de l'APLB, chacun avec des missions spécifiques.

**Emmanuel TROUCÉLIER**, *Directeur Général*

**Saskia BERTHELON**, *Directrice Générale-Adjointe*

**Philippe CHARRET**, *Directeur Qualité*

**Aurélié BUSSEREAU**, *Directrice Administrative et Financière*

**Eric FICHEUX**, *Directeur des Ressources Humaines*

### Service Informatique :

**Cyril LECOT**, *Administrateur Systèmes et Réseaux*

**Théo PAILLER**, *Administrateur Systèmes et Réseaux en alternance*



### Service PAYE-RH :

**Marielle DECOURT**, *Assistante Ressources Humaines*

**Nassima BENARAB**, *Gestionnaire de paye et Chargée de développement SI-RH-SICB*

**Nathalie DUBOIS**, *Gestionnaire de paye*

**Carole BEAUBATIE**, *Gestionnaire de paye*

Création d'un poste de Gestionnaire de paye supplémentaire (en cours de recrutement)

### Service Comptabilité :

**Dorine FORESTAS**, *Comptable*

**Sonia LÉBOUCHARD**, *Comptable, rattachée au Pôle Charente*

**François BERNARD**, *Adjoint d'économat, rattaché au Pôle Charente*

**Nathalie BARRAUD**, *Comptable, rattachée au Pôle Charente*

# Une nouvelle arrivée au Siège:



**Mme Saskia BERTHELON** a rejoint l'APLB le 27/01/2025 en qualité de Directrice Générale-Adjointe (DGA) auprès d'Emmanuel TROUCELIER, Directeur Général.

Dans le cadre de sa structuration, l'APLB a mis en œuvre une organisation qui permet d'accompagner chacune de ses sections et à travers elles ses établissements et services, et à ce titre l'arrivée d'une DGA renforce comptablement et qualitativement les équipes du siège et leurs actions.

## **1. Mme BERTHELON, après une année d'exercice depuis votre prise de fonction, quel regard portez-vous sur l'APLB ?**

Quand on arrive dans une nouvelle structure, on a toujours dans un premier temps un regard d'étonnement. Le mien s'est articulé autour d'une multitude de sujets, car je ne connaissais pas l'Association avant d'y postuler et bien qu'issue du secteur Public, Directrice générale avec une bonne appréhension de la politique sociale, je n'étais pas du secteur... J'ai d'abord découvert une structure particulièrement engagée – c'est d'ailleurs ce qui m'a motivée à la rejoindre – et extrêmement bien structurée... Et je peux vous assurer que ce n'est pas partout comme ça! Ensuite les rencontres terrain m'ont amenée à réaliser l'ensemble des enjeux des différentes sections et tout spécialement ceux de la Protection de l'Enfance mais aussi le formidable dévouement de toutes les personnes qui travaillent au sein de l'Association et contribuent chaque jour à la concrétisation de la devise «Accueillir, Reconstruire», tant bien que mal et malgré les immenses difficultés du secteur. Également la notion d'urgence quotidienne a pris tout son sens au contact des réalités de terrain... Enfin, je dirais que cette première année m'a amenée à réfléchir aux enjeux stratégiques de l'association : comment faire mieux avec toujours moins? (Budgets, soins, accompagnement global, qualité de vie au travail...); comment mieux communiquer? (Sensibilisation des acteurs publics, attractivité, expression et valorisation des salariés...); comment sortir de l'urgence permanente et redonner du sens? ...

Bref, des sujets passionnants et essentiels sur lesquels je compte bien m'investir et m'investis déjà d'ailleurs !

## **2. Le secteur associatif ne semble plus être très attractif, alors qu'est-ce qui vous a donné envie de le rejoindre l'APLB ?**

Sans hésiter c'est la question du sens au travail. En discutant avec nombre de salariés, j'ai compris que c'était ce qui nous reliait tous au sein de l'Association. Quand il n'y a plus de sens, il n'y a plus d'envie; l'implication et la motivation n'y sont plus. C'est un enjeu considérable pour notre Association, car les aspects réglementaires inhérents à nos différents secteurs d'activité peuvent prendre beaucoup de place – trop même –, ainsi que les difficultés quotidiennes. Donc comment on fait pour trouver le juste équilibre, comment on fait pour ramener du sens là où on s'est un peu perdu, comment on fait pour créer un souffle, une dynamique d'équipe, un collectif autour d'enjeux communs propres à l'Association mais qui ont aussi un impact sociétal très fort? Un gros challenge, mais avec du sens: celui de l'intérêt général... C'est tout ça qui me motive et qui m'a donné envie de rejoindre l'APLB et de constituer un maillon de la chaîne!

## **3. Comment définiriez-vous votre fonction et votre rôle au quotidien pour soutenir l'engagement de l'APLB dans ses missions ?**

Du fait de mon parcours et sans doute aussi un peu de ma personnalité, je dirais que je fais avant tout du lien; un peu comme de l'huile dans les rouages. L'essentiel de mon activité aujourd'hui consiste à accompagner établissements et activités, particulièrement dans les situations tendues ou d'urgence, mais aussi sur le suivi général des établissements. Je passe d'ailleurs beaucoup de temps sur les routes pour aller sur le terrain! C'est important car on ne peut pas accompagner en restant dans sa tour d'ivoire... J'ai un regard un peu « décalé », qui permet un pas de côté, qui interroge aussi les pratiques, mais toujours dans une démarche d'amélioration et d'accompagnement avec une attention particulière au management. Également, j'essaie d'avancer sur les sujets stratégiques mentionnés plus haut mais ce n'est pas évident, tant l'urgence et le très court terme grignotent en permanence le temps de travail consacré au moyen et long terme... mais j'ai bon espoir!

## **4. Pouvez-vous nous dire également quelques mots sur le binôme que vous constituez avec M. TROUCELIER, notre Directeur Général ?**

Le combo parfait! Enfin, de mon point de vue! Je crois que nous nous complétons bien en termes de personnalités et d'approches. Nous partageons des valeurs communes dont, je pense, un sens important de l'engagement au service des autres et une certaine rigueur.

# FORMATION PROFESSIONNELLE

## ESPACE FORMATION INSERTION CHARENTE (EFIC)

L'année 2025, particulièrement riche en projets et en activité, s'achève sur une évolution majeure pour l'équipe de l'APP de Ruffec. **Un déménagement et un changement de nom !**

Depuis 1994, l'APP de Ruffec

était implanté aux premier et deuxième étages des locaux communaux situés au 3, place Aristide-Briand. Ces locaux ne répondant plus aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, et après plusieurs mois, l'APP s'installe dans des nouveaux locaux 5/7 passage du Chêne Vert à Ruffec au 1er octobre dernier.

Sous la supervision de M. Reszka, président de section, les travaux de réhabilitation et de mise en conformité ont été menés à bien. L'équipe de l'APP, accompagnée des salariés d'Aid's Emploi, a ensuite assuré, en seulement quelques jours, le déménagement des locaux répartis sur deux étages ainsi que la réinstallation complète dans ce nouvel espace, désormais pleinement adapté et fonctionnel.

À la suite du changement de locaux, l'APP Ruffec engage également une nouvelle étape de son évolution avec un changement de nom et l'adoption d'une nouvelle identité visuelle. En effet, à partir de 2026, la section formation de Ruffec accueillera le dispositif ERIP (Espace Régional d'Information de Proximité). Dans ce contexte, le bureau de section a décidé de renommer le pôle formation « EFIC – Espace Formation Insertion Charente »



## ESPACE FORMATION INSERTION DORDOGNE (EFID)

### En 2025, Cadillac Formation Change de nom et de visuel également

L'Espace Formation Insertion Dordogne (EFID) de l'APLB poursuit et renforce son engagement auprès des publics en démarche d'insertion, de formation ou de reconversion. Cette année a été marquée par plusieurs évolutions importantes, toujours guidées par un même objectif : proposer un accompagnement de qualité, adapté aux besoins de chacun.

## Une reconnaissance avec le label APP

L'EFID a obtenu en 2025 le label APP (Atelier de Pédagogie Personnalisée). Cette labellisation vient reconnaître le travail mené au quotidien par les équipes, basé sur l'individualisation des parcours, l'écoute et l'adaptation aux objectifs de chaque personne accompagnée.

Dans cette dynamique, EFID développe des échanges réguliers avec EFIC, afin de partager des outils pédagogiques, des méthodes de travail et des pratiques innovantes au service des apprenants.

## Des formations pour renforcer les compétences de base

EFID a mis en place en 2025 des formations Illettrisme et Illectronisme à Ribérac et Montpon. Ces actions ont rencontré un très bon accueil et se sont déroulées dans des conditions très positives.

Elles permettent aux participants de consolider les compétences de base en lecture, écriture et calcul, mais aussi de gagner en autonomie dans l'usage du numérique, devenu indispensable dans la vie quotidienne comme professionnelle. Former, certifier et sécuriser les parcours professionnels.



## FORMATION PROFESSIONNELLE

La section formation accompagne également les personnes sur les 2 sites dans la valorisation de leurs compétences, à travers plusieurs dispositifs de formation et de certification :

- la certification CléA, qui atteste des compétences fondamentales en situation professionnelle ;
- la certification TOSA, pour évaluer et reconnaître les compétences numériques et bureautiques
- des formations sur les savoirs de base (français, math, vie quotidienne, numérique) à destination des salariés.
- des formations Santé Sécurité au Travail, essentielles pour sécuriser les parcours et répondre aux exigences du monde professionnel.

Ces actions permettent aux apprenants de renforcer leur employabilité et de mieux se positionner sur le marché du travail.

## 2025 : LE CNC MJPM DE GÉRALD

En 2025, Gérald FARCHAUD, professionnel de l'APLB-ATI16 depuis août 2023, et occupant le poste de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) depuis le 1er août 2024 a passé et obtenu le Certificat National de Compétence (C.N.C) de MJPM.

C'est l'occasion pour nous de le féliciter et de présenter cette certification, élément essentiel de la professionnalisation du MJPM.

**Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM), un métier riche en couleurs, en émotions, et en responsabilités.** Au carrefour de l'économie, du social et du juridique, il s'applique à des domaines riches et variés et laisse peu de place à l'ennui.

Le MJPM exerce son activité auprès de personnes qui en raison de leur état ou leur capacité ne peuvent exercer seules des actes de la vie civile. A l'écoute des besoins du majeur protégé le MJPM laisse la personne prendre des initiatives et assure le relais avec les nombreux et nombreuses partenaires qui interviennent dans la vie de la personne protégée.

Il exerce à titre habituel des mesures de protections civiles et sociales de personnes. Ces mesures sont prononcées par le juge (des tutelles dans la plupart des cas) et se déclinent : en mesure de tutelle (mesure de représentation du ou de la majeure protégé-e), mesure de curatelle (mesure d'assistance du ou de la majeure protégé-e), sauvegarde de justice (mesure d'urgence).

Protéger les droits des adultes vulnérables et les accompagner dans leur vie quotidienne, tel est le rôle du MJPM. En 2024, 1 million de personnes bénéficiaient d'une mesure de protection juridique. Un chiffre amené à doubler d'ici 2040.

### Le Certificat National de Compétence (C.N.C) de MJPM

Le MJPM est titulaire d'un diplôme de niveau 5 minimum (DE de conseiller-ère en économie sociale et familiale, d'assistant-e de service social, d'éducateur-trice spécialisé-e, de juriste ou autres diplômes universitaires).

La grande diversité des tâches qu'il doit effectuer, ainsi que les nombreuses responsabilités qu'il porte font que le travail du MJPM est relativement complexe. C'est notamment pourquoi, pour exercer, il doit également obtenir le Certificat National de Compétence (C.N.C) de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs.

Cette formation de 300 heures a pour objectif de :

- Assurer une qualification et une formation adaptées pour toute personne exerçant une activité professionnelle en lien avec les mesures de protection ;
- Appréhender les contours des missions et de l'intervention des mandataires et délégués en fonction du mandat confié par le juge ;
- Dispenser une culture et des connaissances communes à tous les professionnels exerçant une activité tutélaire, quels que soient leurs parcours, qualification et expérience professionnelle ;
- Actualiser et compléter les connaissances et compétences des professionnels déjà en exercice.

Ainsi fort de son expérience, de ses qualifications, et de l'obtention de ce CNC MJPM, le Mandataire judiciaire à la protection des majeurs est en mesure de :

- Assurer la protection des personnes majeures vulnérables dans l'exercice de leurs droits tout en préservant leur autonomie,
- Représenter et défendre les intérêts des personnes majeures protégées devant les institutions et les tribunaux,
- Gérer les biens et les revenus des personnes protégées en veillant à leur bien-être matériel et financier,
- Assurer le suivi juridique et administratif des dossiers en lien avec divers professionnels sociaux et juridiques,
- Collaborer avec les services sociaux, médicaux et les familles pour une prise en charge globale des personnes vulnérables,
- Informer et conseiller les personnes majeures protégées sur leurs droits et les démarches administratives,
- Entretenir de bonnes relations avec l'environnement familial de la personne protégée ainsi qu'avec les partenaires institutionnels de la mesure,
- Maîtriser un environnement législatif ayant ces cinquante dernières années modifié en profondeur le statut du majeur protégé.

## LA FIN DU CNC DE MJPM ; LA LICENCE PROFESSIONNELLE MJPM

Le certificat national de compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs est remplacé par une licence professionnelle. Cette formation sera plus longue que le CNC (400 heures). Les domaines juridiques y prendront une place encore plus importante.

Cette licence professionnelle annoncée depuis 3 ans déjà tarde à se mettre en place.

Pourtant la fin du CNC est bien décidée. Le CNC de MJPM ne pourra plus être délivré après le 31 décembre 2027.

Il faudra désormais obtenir la licence professionnelle mention « activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs ». Ce nouveau diplôme sera délivré à compter de 2026 par les universités, seules ou conjointement avec d'autres établissements publics d'enseignement supérieur. Ainsi, une dizaine d'universités devait proposer la nouvelle licence dès la rentrée de septembre 2025, mais cette mise en place connaît d'importants retards.

Ce changement suscite déjà des réactions contrastées chez les organisations et les professionnels.

L'objectif est d'attirer de nouveaux professionnels vers ce métier.

Ce diplôme constitue une reconnaissance du métier et des importantes responsabilités qui pèsent sur le MJPM.

Il constitue le passage d'un titre qualifiant, le CNC, à un diplôme qui entre dans la nomenclature européenne licence-master-doctorat.

Ainsi plusieurs questions demeurent :

La répartition inégale sur le territoire permettra-t-elle pour autant la formation des professionnels concernés ?

Ce nouveau diplôme permettra-t-il de répondre aux enjeux d'attractivité ?

# EMPLOI INSERTION

**EN 2025, NOS STRUCTURES D'INSERTION ONT PERMIS À 590 PERSONNES ÉLOIGNÉES (102,7 ETP) DE L'EMPLOI DE REPENDRE PIED DANS LE MONDE DU TRAVAIL.**

**Des profils différents nécessitent des réponses adaptées selon les territoires :**

## **Agences de Montpon et de Ribérac Territoires ruraux – ZRR**

- **Mobilité très contrainte**
- **Faible niveau de qualification**
- Publics très éloignés de l'emploi
- Parcours souvent longs
- Isolement géographique

## **Agences d'Angoulême et de Sainte-Foy Quartiers prioritaires**

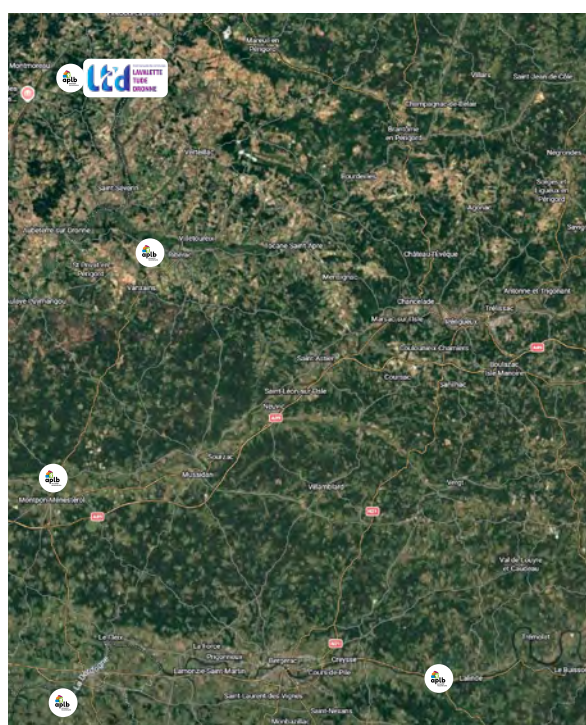
- **Public d'origine étrangère**
- **Maîtrise de langue insuffisante**
- Freins administratifs et culturels
- Davantage de possibilité de mise à l'emploi
- Davantage de concurrence : public moins captif

## **DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DE NOTRE ACTIVITÉ SUR DE NOUVEAUX TERRITOIRES**

**Des territoires aujourd'hui dépourvus de SIAE, où les possibilités d'accompagnement des publics éloignés de l'emploi restent limitées.**

Le développement sur ces zones vise à renforcer les leviers d'emploi pour les demandeurs d'emploi et à garantir un accès équitable à l'insertion par l'activité économique.

Située entre nos agences de Ribérac et d'Angoulême, la Communauté de communes Lavalette Tude et Dronne fait l'objet d'un développement conjoint porté par les équipes des deux agences.



## ÉVOLUTION DE NOTRE ACTIVITÉ :

**+15%**

d'activité pour  
aid'emploi

**+22%**

d'activité pour  
ai service

**+48%**

d'activité pour  
le maillon

**+25%**

d'activité pour  
C3i

**Retour à l'équilibre financier pour  
3 structures**

**Nouveaux marchés publics**  
(Grand Angoulême, Université de  
Poitiers)

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Notre engagement dans une démarche RSE via le réseau Coorace
- Le déménagement temporaire de nos locaux d'Angoulême
- Le référencement de nos ETTI auprès du groupe la poste
- Le projet de qualification des salariés du secteur social et médico-social
- Notre participation au duo day



Duo day, novembre 2025



## LES JEUNES DU CAFIC APLB ONT PARTICIPÉ À LA 10ÈME ÉDITION DU FESTIPREV, OPÉRATION HORS LES MURS !

Le FestiPREV c'est toute une équipe qui accompagne plus de 300 jeunes de 11 à 25 ans, chaque année, pour créer des courts métrages.

Nous avons pu dans un premier temps bénéficier de 10 places pour visionner les courts métrages à la Rochelle. Deux jeunes du CAFIC avait participé à l'un des courts métrages.

L'édition 2025 a vu l'émergence des Villages Citoyens, une première sur le territoire. Ce nouveau format a offert un espace inédit de dialogue, de sensibilisation et d'engagement citoyen. Grâce à l'implication de toutes et tous, cette initiative pose les bases d'une édition 2026 encore plus riche. Un groupe de jeunes du CAFIC a pu visiter le village de Montendre et s'arrêter à chaque stand, notamment à la BIP où ils ont pu répondre au quiz.

### Le Village Citoyen :

#### **Santé & Prévention :**

Ateliers de sensibilisation aux addictions (parcours, simulations, quiz etc.), espace santé mentale (libération de la parole, échanges libres, recueil de mots) et sensibilisation avec la gendarmerie.

#### **Éducation & Citoyenneté :**

Informations jeunesse, témoignages, quiz animés par La Maison des Adolescents (MJD) et des Jeunes Adultes de Charente-Maritime.

#### **La BIP (Borne Interactive de Prévention) :**

Un outil numérique interactif avec des quiz ludiques et illustrés autour des thèmes suivants : violences sexuelles et numériques, discriminations, harcèlement, bizutage.

#### **Expériences immersives :**

Ateliers pratiques de sauvetage organisés par la Croix-Rouge.



Les jeunes du CAFIC ont marqué cette édition par leur dynamisme, leur curiosité et leur implication. Leur participation active a illustré leur volonté de «faire citoyen». Accompagnés par l'équipe éducative, des jeunes ont confectionné le buffet pour la soirée et ont fait le service.

Un immense merci à la délégation territoriale de Jonzac, et particulièrement à :

- M. Robert, pour le soutien logistique et humain apporté à l'événement.
- Mme Alexandra Roulet, pour son implication précieuse et pour avoir permis au CAFIC de :
  - Participer activement à la journée et mettre en avant les jeunes adolescents qui nous sont confiés.
  - l'obtention de 10 places pour assister aux projections du FestiPREV de La Rochelle, le 23 mai 2025.

Merci aussi à la mairie de Champagnac pour nous avoir prêté la cuisine de la salle des fêtes.

Rendez-vous en 2026 pour une participation encore plus importante de nos jeunes.



# MAISON D'ENFANTS DORDOGNE PÉRIGORD (MEDP)



L'équipe des rêveurs

Cette année 2025 a été l'occasion de permettre l'accueil d'un jeune public de moins de 12 ans. Une équipe s'est constituée pour mettre en œuvre le projet d'accompagnement.

## INAUGURATION EN OCTOBRE DU NOUVEAU BÂTIMENT DU FLEIX.

En présence du Président du Conseil Départemental Monsieur Peiro et du Président de l' APLB Monsieur GALLI et de jeunes le ruban a été coupé. Quelques morceaux leurs ont été donnés.



Le personnel présent à l'inauguration.

## GESTION DÉCHETS

Ce matin samedi 26 avril un atelier sur la gestion des déchets a été réalisé à sur le groupe des réalisateurs au niveau de l'internat de la Maison Enfants Dordogne Périgord.

### **Objectifs de l'intervention :**

Sensibiliser les jeunes à l'importance du tri des déchets.

Préparer les jeunes à la gestion des démarches administratives liées aux déchets lorsqu'ils seront en autonomie.

### **Déroulé de l'activité :**

1. Introduction sur le tri des déchets

L'animateur a commencé par expliquer pourquoi il est crucial de trier ses déchets : Réduction de la pollution.

Valorisation des matériaux recyclables.

Protection de l'environnement et des ressources naturelles.

À travers des exemples concrets, les jeunes ont mieux compris l'impact positif qu'ils peuvent avoir au quotidien.

## **2. Démarches administratives en autonomie**

L'intervenant a ensuite présenté les démarches que chaque jeune devra connaître lorsqu'il vivra en appartement :

S'inscrire au service de collecte auprès du SMD3 ou de la mairie.

Comprendre la facturation des déchets ménagers.

Demander ou renouveler un badge d'accès aux bornes de tri.

Respecter les consignes locales de tri pour éviter des amendes.

### **Bilan de l'activité :**

Une belle dynamique de groupe s'est installée tout au long de l'intervention.

Les jeunes se sont montrés curieux, motivés et impliqués, posant de nombreuses questions aussi bien sur le tri que sur leur future autonomie.



## **JO NATUREL - CHALLENGE APLB 2025**

Nous avons participé au Challenge APLB du mardi 15 juillet au vendredi 18 juillet 2025, organisé dans la commune de Secondigny, dans les Deux-Sèvres (76). Le séjour s'est déroulé avec un groupe de 7 enfants âgés de 7 à 12 ans, accompagnés de deux éducateurs.

À notre arrivée, nous avons été chaleureusement accueillis par Monsieur Georges directeur d'établissement ainsi que par l'organisateur du Challenge. Après un pique-nique sur place, nous avons pris possession des chambres, puis formé plusieurs équipes pour participer à différents jeux les olympiades.

Mention spéciale à l'équipe violette, grande gagnante du Challenge 2025, qui a su se démarquer par son engagement, sa cohésion et sa persévérance. Un moment de fierté partagé par tous !

# MAISON D'ENFANTS SAINT-JOSEPH (MESJ)

## SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

### Une activité soutenue et une réponse adaptée aux besoins du territoire

L'activité des quatre sites de la MECS est demeurée particulièrement soutenue afin de répondre aux besoins croissants du territoire. Le taux d'occupation atteint 134,5 %, avec un taux de rotation supérieur à 55 %, témoignant à la fois de la forte sollicitation de l'établissement et de sa capacité d'adaptation aux parcours des jeunes accompagnés.

### Évolution des profils accueillis et réponses éducatives

L'année est marquée par une augmentation significative de l'accueil de jeunes présentant une double vulnérabilité. Ainsi, 43 % des jeunes accueillis présentent des troubles psychiques, contre 31 % en 2024. Cette évolution confirme la place essentielle de la MECS dans l'accueil et l'accompagnement de situations complexes nécessitant des réponses éducatives renforcées et individualisées.

Par ailleurs, un nombre important de jeunes se trouvent en situation de déscolarisation. Ces situations s'expliquent, pour certains, par des parcours scolaires fragilisés et un accès insuffisant au milieu spécialisé, et pour d'autres par des problématiques addictives ou des conduites déviantes. Bien que majoritairement inscrits à la Mission Locale, ces jeunes ne sont pas toujours immédiatement mobilisables pour l'élaboration d'un projet de vie. Dans ce contexte, les équipes éducatives maintiennent une présence constante et bienveillante, favorisant le lien, la continuité de l'accompagnement et l'émergence progressive de perspectives d'avenir. À titre de comparaison, 51 jeunes étaient scolarisés en milieu ordinaire en 2021, contre 39 aujourd'hui, ce qui illustre l'évolution des profils et la complexification des situations.

### Scolarité et insertion : des axes structurants des projets individuels

La scolarité et l'insertion professionnelle constituent des axes prioritaires dans l'élaboration des projets personnalisés. Les professionnels accompagnent les jeunes dans la (re)découverte de leurs compétences, l'identification de leurs besoins et la construction progressive d'un projet réaliste et cohérent, en lien avec leurs centres d'intérêt. Les équipes s'appuient pour cela sur des partenariats actifs avec les établissements scolaires, les centres de formation et les maîtres d'apprentissage.

### Sécurisation des équipes et accompagnement des situations complexes

La prise en charge de jeunes présentant des comportements violents constitue un enjeu majeur pour l'établissement. Ces situations, parfois marquées par des violences verbales, physiques ou matérielles, sollicitent fortement les équipes et interrogent les cadres traditionnels de l'accompagnement éducatif. Consciente de ces enjeux, la MECS a engagé depuis deux ans une démarche proactive de formation à la gestion des comportements violents et à la prévention

des situations de crise. Ces actions ont permis de renforcer les compétences professionnelles et de doter les équipes d'outils partagés. Elles s'inscrivent dans une réflexion plus large visant à renforcer la sécurisation des professionnels et à développer des réponses adaptées à la complexité croissante des situations rencontrées.

Un établissement reconnu et engagé dans une dynamique d'amélioration continue  
La MECS évolue dans un environnement exigeant, marqué par des contraintes institutionnelles et budgétaires, tout en répondant à des besoins de plus en plus diversifiés. Dans ce contexte, l'établissement s'appuie sur ses ressources internes, la mobilisation de l'ensemble des métiers et une culture partagée de la qualité. L'évaluation externe a confirmé le positionnement de la MECS comme un acteur reconnu du territoire, fournissant des prestations de qualité dans le champ de la protection de l'enfance. Cette reconnaissance renforce la dynamique collective et soutient la démarche d'amélioration continue, permettant d'ajuster les organisations et de mieux répondre aux besoins des enfants et des jeunes accompagnés.

## **Enjeux et perspectives**

### **Élaboration d'un CPOM**

Dans une logique de structuration et de sécurisation de son action, la MECS s'engage dans l'élaboration d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec le Conseil départemental.

Le CPOM constitue un levier stratégique permettant :

- de renforcer la lisibilité des orientations de l'établissement,
- d'inscrire l'action de la MECS dans une trajectoire pluriannuelle partagée,
- d'adapter l'offre aux besoins évolutifs des enfants et du territoire,
- de concilier exigences de qualité et maîtrise des moyens.

Son élaboration reposera sur :

- un diagnostic partagé avec le siège et l'autorité de tarification,
- une approche centrée sur le parcours de l'enfant et le Projet Pour l'Enfant (PPE),
- une contractualisation fondée sur des engagements réciproques,
- une souplesse organisationnelle favorisant l'adaptation des réponses éducatives.

### **Axes structurants du futur CPOM**

Le futur CPOM s'articulera autour de cinq axes prioritaires :

1. Adaptation et diversification de l'offre,
2. Qualité de l'accompagnement et individualisation des parcours,
3. Travail avec les familles et développement des partenariats,
4. Accompagnement vers l'autonomie et préparation de la sortie du dispositif,
5. Structuration des outils de pilotage et de suivi des indicateurs.

Le CPOM fera l'objet d'un suivi régulier, de bilans intermédiaires et d'une évaluation finale permettant d'ajuster les orientations et de garantir la pertinence des actions engagées.

À travers ce projet, la MECS affirme sa volonté de s'inscrire dans une démarche de contractualisation responsable et structurante, au service de la qualité de l'accompagnement des enfants et de la sécurisation de leurs parcours.

## MÉDIATION ANIMALE

Depuis la création du SESSAD en 2006, l'équipe a toujours favorisé l'utilisation de supports innovants permettant d'accompagner les jeunes dans leur projet de vie. Le SESSAD, à travers ses professionnels, a fait le choix, entre autre, de l'utilisation du support animal.



« La médiation animale consiste à faire intervenir un animal soigneusement sélectionné, encadré par un professionnel spécialisé, auprès d'une ou plusieurs personnes dont les besoins ou pathologies ont été préalablement ciblés, afin de susciter des réactions favorisant leur potentiel cognitif, psychologique, physique ou social ».

La médiation animale est un complément à l'intervention des professionnels du prendre soin.

L'utilisation de ce support vivant doit être réfléchi et ne doit pas répondre uniquement au désir et au plaisir du professionnel encadrant.

Ce dernier doit montrer une connaissance et une maîtrise de ce support. Le choix de la Médiation Animale se déterminera suite à une réflexion d'équipe et en réponse au projet du jeune.

Les notions comme l'estime de soi, la régression, le lâcher prise, l'autonomie, la verbalisation des ressentis et des émotions ect., peuvent être travaillées si le cadre et la sécurité sont bien repérés.

Dans tous les cas, l'animal fait tiers dans la relation et permet un décalage dans la communication.

Nous sommes des êtres de parole et oublions que le silence fait partie de notre partition. Notre voix peut être une musique qui agace ou ravit. La parole est notre sixième sens et nous l'avons souvent transformé en « sens » unique.

Elle est tellement magnifiée par l'homme que les autres sens ont perdu leurs valeurs. L'enfant peut-il livrer une souffrance, un chagrin, une peine à quelqu'un qui ne comprend pas ?

Il préfère garder son chagrin plutôt que de mal le partager et d'avoir en retour un

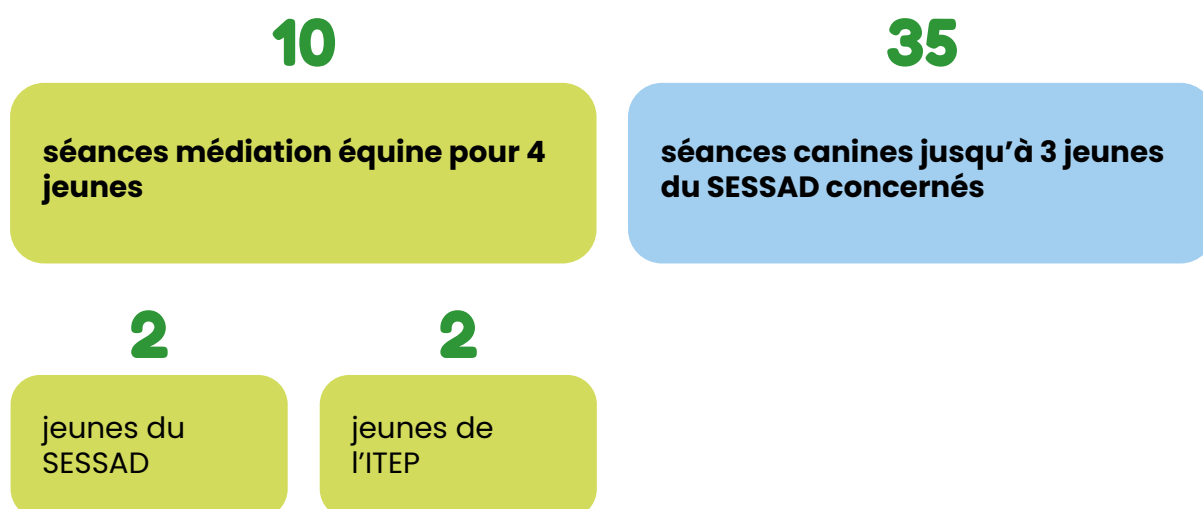
plus grand sentiment d'isolement et d'incompréhension de l'autre. Et c'est là que l'animal prend toute son importance. Il détient cette particularité qui n'existe pas chez les hommes : il ne cherche pas à faire plaisir ou à nuire. Il réagit en fonction de ses besoins, de ce qu'il perçoit du langage de qui est près de lui. Il est doué d'absence de jugement et de réponses toutes faites. On pourrait donc émettre l'hypothèse suivante : l'animal nous dit qui nous sommes. Il change d'attitude et de comportement en fonction de la personne qui est avec lui.

L'utilisation de la médiation animale est une aide dans la relation au jeune. Elle permet d'amener du sens à la parole de l'adulte auprès du jeune et amène à prendre conscience de son état intérieur et d'y mettre des mots.

Depuis juillet 2024, une professionnelle du SESSAD est qualifiée en Médiation Animale et utilise ce support dans le cadre de ses accompagnements individuels. Elle propose aussi des journées de la Médiation Animale sur les vacances scolaires. De septembre 2025 à novembre 2025 (10 séances), cette professionnelle soutenue par l'éducateur d'atelier de l'ITEP a proposé l'utilisation de ce support auprès de 2 jeunes de l'ITEP et deux jeunes du SESSAD. Les bienfaits de cette médiation ont été visibles pour une recherche d'apaisement et de bien-être des jeunes. La verbalisation des émotions et des ressentis étaient primordiale dans les séances et les jeunes se sont adonner à cette expérience de façon de plus en plus grandissante tout au long des séances.

Force est de constater les bienfaits du support qu'est la Médiation Animale, la professionnelle propose une meilleure reconnaissance de cet outil de travail en réfléchissant sur l'ouverture de séances en Médiation Animale individuel ou collective pour l'ensemble des jeunes du SESSAD qui en ont besoin. L'ouverture aux jeunes de l'ITEP peut être envisagée en 2026 si une demi-journée par semaine était dédiée à cet atelier et menée par la professionnelle du SESSAD sans gêner les accompagnements dont elle a la référence. Un partenariat peut être organisé avec les Ecuries des Eaux Claires près d'Angoulême (16) auprès duquel nous n'aurions qu'à financer la location des infrastructures et des animaux.

L'utilisation de la Médiation Animale auprès des jeunes accueillis au sein du DITEP n'est pas qu'un phénomène de mode. Elle a montré tous ses effets bénéfiques auprès des usagers qui en ont bénéficié.



# MAISON JEAN-BAPTISTE (MJB)

## CONCOURS D'ÉLOQUENCE

Parfait et Lyam, deux jeunes accueillis sur la MECS de RUFFEC de la Maison Jean-Baptiste, ont été sélectionnés pour participer à la demi finale du concours d'éloquence des collèges qui s'est tenue le 11 mai 2026 au collège de Rouillac.

Au travers ce concours, ils ont été amenés par une prise de parole devant un public à partager leurs émotions, leurs idées sur des thématiques qui leur sont chères. Cette expérience leur a permis en outre de travailler l'expression, le dépassement et l'estime de soi.

Félicitations à eux pour leur courage, leur implication et la résonance de leurs mots

Bonne lecture



Bonjour à tous.

Je vous invite à réfléchir avec moi. Imaginez-vous un monde où chacun ne pense qu'à soi, où chaque individu agit uniquement pour son propre intérêt, sans se soucier des autres. Au premier abord, on pourrait penser que, ce mode de fonctionnement rendrait les gens plus libres et plus efficaces, car chacun chercherait à réussir par lui-même. Cependant, en réalité, ce monde serait rempli de conflits et de souffrances. Dans une telle société, l'égoïsme deviendrait

une règle de vie.

La solidarité n'existerait pas. Et pourtant, ne gagne-t-on pas à unir nos forces ? Ne serait-on pas plus fort en agissant ensemble en étant solidaire ? Moi, je suis sûr que oui, Mais qu'est-ce que la solidarité ? Voici comment le Dictionnaire de l'Académie Française définit la solidarité, c'est un engagement par lequel deux ou plusieurs personnes se lient entre elles, par une obligation mutuelle. Par exemple, en prenant la parole pour défendre les droits des autres, ou, en luttant contre les inégalités et les injustices. Être solidaire c'est donc le contraire d'être égoïste. Certes, on ne peut pas aider tout le monde, mais chacun peut aider quelqu'un.

Vous pouvez m'objecter que, penser à soi est parfois positif. Qu'une société où on favorise l'individualisme encourage les efforts personnels et l'innovation. Et, vous aurez raison ! Vouloir réussir individuellement, entraîne la compétition, et la compétition peut parfois pousser au progrès à travailler plus et mieux, à améliorer notre situation et à créer de nouvelles choses. Ainsi un entrepreneur qui développe une nouvelle technologie pour s'enrichir, peut aussi créer des emplois et améliorer la vie des autres.

Mais malgré ces avantages apparents, un monde basé uniquement sur l'égoïsme ne peut pas fonctionner durablement. Le progrès réel repose sur la coopération, le partage des connaissances et la confiance. Prenons l'exemple du spationaute THOMAS PESQUET qui a effectué des missions à bord de la station spatiale internationale. Il a dû cohabiter avec des collègues venant de Russie, des États-Unis et du Japon. Pour réussir leur mission, ces hommes et femmes ont dû oublier leurs différences et se montrer solidaires. Ils prouvent que par la coopération, les humains arrivent à vivre dans les espaces réduits et à surmonter les problèmes. Ils sont un exemple prouvant que la solidarité entraîne les progrès technique et humaine. Sans entraide, les conflits se multiplient et finissent par bloquer tout avancée. Même les personnes qui réussissent se retrouvent isolées et insatisfaites, car, le bonheur humain dépend aussi, des relations avec les autres.

La solidarité, c'est la base d'un puissant élan de bienveillance, qui permet de développer des valeurs positives, dans un monde qui en manque parfois

cruellement. J'en suis un exemple. Je suis un mineur non accompagné en France et, je suis le premier témoin de ce que peut produire un monde où règne la solidarité. En effet, j'ai été accueilli et pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance dès mon arrivée dans ce pays. Ainsi, je bénéficie d'un hébergement, d'une scolarité, d'une prise en charge m'offrant une protection et un suivi éducatif. Cette solidarité de l'état français me donne une chance de construire ma vie et l'opportunité de m'intégrer au mieux dans ce pays d'adoption.

Mais La solidarité de l'État ne peut être bénéfique que si elle est relayée par les individus. Chaque citoyen doit se sentir concerné pour venir en aide aux autres

La solidarité, ce n'est pas la faiblesse des uns au secours des autres, c'est la force de tous réunis. Quand nous tendons la main, nous élevons l'humanité entière. Car aucun progrès n'a de valeur s'il n'est pas partagé et aucun avenir ne se construit seul. Comme dit le proverbe Africain, Seul on va plus vite. Ensemble, on va plus loin. Merci de m'avoir écouté



# MAISON SAINT-LOUIS DE MONTFORT (MSLM)

## L'UNITÉ PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE – UPE – DE LA MAISON SAINT LOUIS DE MONTFORT, UNE CHANCE UNIQUE D'UNE ÉCOLE DANS UNE MAISON D'ENFANTS

La Maison d'enfants Saint Louis de Montfort à Saint Savinien en Charente Maritime, qui accompagne 70 enfants en internat âgés de 6 à 16 ans dans 6 maisons, a la particularité depuis plusieurs dizaines d'années d'avoir une école dans son fonctionnement ce qui permet de scolarisés 100% des enfants.



Dans le cadre d'un contrat simple avec l'Éducation Nationale, cette école privée non confessionnelle peut accueillir 26 élèves hébergés à la Maison d'enfants d'âge scolaire primaire essentiellement.

L'équipe est composée de 5 professeurs des écoles mis à disposition par l'Éducation Nationale et dont un assure la fonction de Chef de service pédagogique et de Coordinateur de l'UPE. Un éducateur technique et un éducateur sportif à mi-temps, tous deux salariés de l'APLB, complètent le plateau technique.

Au-delà des enseignements dans les 3 classes, la bibliothèque et ludothèque, l'atelier et la salle de sport avec son mur d'escalade, les professeurs des écoles accompagnent les projets d'inclusion de certains élèves dans les écoles du territoire. Ils dispensent aussi des heures de soutien scolaire individualisé après les heures de classe tant à l'UPE que sur les 6 maisons qui composent l'établissement.

Les temps forts qui ont rythmés l'année 2025 sont comme depuis plusieurs années la fête de fin d'année de l'UPE en juin où cette année et en référence au fil conducteur de l'année un film a été réalisé et projeté par les élèves à la Salle multi-loisirs de Saint Savinien en présence de parents, frères et sœurs- et des professionnels et autres jeunes de l'établissement.

La vente de plants de légumes et de fleurs au printemps, la tenue d'un stand au marché de Noël en décembre ont également mis en valeur les compétences des enfants.



Les enfants ont participé à diverses manifestations sportives dans des établissements scolaires du département ou établissements spécialisés (IME, ITEP) qui disposent d'Unité d'Enseignement. Les cross ont encore remporté un franc succès avec quelques coupes à la clé et qui sont venues garnir la salle des trophées de l'UPE.

Après avoir été à la création de cette école en 2008, Corinne LAURENT, Cheffe de service pédagogique et Coordinatrice de l'UPE, a fait valoir ses droits de départ à la retraite début juillet 2025. Elle a été remplacée à la rentrée de septembre par Jonathan CATOIRE qui occupait déjà un poste de professeur des écoles à l'UPE depuis 5 ans. Une nouvelle page de l'histoire de cette école unique et si importante pour garantir un parcours scolaire sans rupture s'est donc ouverte...

# LES MAISONS DES DEUX-SÈVRES (MD2S)

## DU PEAD À L'AEMO RENFORCÉE AVEC HÉBERGEMENT : UNE ÉVOLUTION AU SERVICE DE PARCOURS PLUS ADAPTÉS

Dans le cadre de son offre d'accompagnement, les MD2S ont développé une modalité de Placement Éducatif à Domicile (PEAD), visant à concilier protection de l'enfant et maintien dans son environnement familial.

Les évolutions récentes du cadre juridique de la protection de l'enfance, notamment les précisions apportées par la jurisprudence de la Cour de cassation en 2024 et 2025, ont conduit l'établissement à faire évoluer ce dispositif vers une mesure d'Action Éducative en Milieu Ouvert renforcée avec hébergement (AEMO-RH).

Cette évolution permet de proposer des réponses plus lisibles et juridiquement sécurisées, tout en restant centrées sur les besoins des enfants et de leur famille.

### **Une réponse souple et modulable.**

L'AEMO-RH permet de maintenir l'enfant dans son milieu de vie, tout en bénéficiant d'un accompagnement éducatif renforcé et structuré.

L'intervention des professionnels s'inscrit dans le quotidien des familles, avec une présence soutenue et une capacité d'adaptation aux besoins spécifiques de chaque situation.

L'introduction d'un hébergement ponctuel ou séquentiel constitue un levier complémentaire, permettant de sécuriser certaines situations, proposer des temps de répit, accompagner les périodes de crise, travailler progressivement les séparations lorsque cela est nécessaire.

Cette souplesse favorise des réponses ajustées, évitant les ruptures brutales de parcours.

Une continuité des parcours au sein des MD2S, ce dispositif permet d'inscrire l'enfant dans un parcours cohérent, en articulant différentes modalités d'accompagnement: milieu ouvert, hébergement, internat ou accueil familial.

Cette organisation offre la possibilité d'adapter les réponses au fil du parcours, sans rupture institutionnelle, en s'appuyant sur des équipes qui connaissent l'histoire et les besoins de l'enfant.

Elle contribue ainsi à sécuriser les transitions, maintenir les repères, renforcer la lisibilité pour les familles et les partenaires.

### **Un accompagnement centré sur les besoins de l'enfant et de sa famille**

L'AEMO-RH s'inscrit dans une approche individualisée, fondée sur une évaluation régulière des besoins de l'enfant.

Les familles sont pleinement associées à l'accompagnement, dans une logique de co-construction et de soutien des compétences parentales.

L'intervention vise à renforcer les capacités éducatives, tout en garantissant la protection et le développement de l'enfant.

### **Une évolution au cœur des enjeux actuels**

Le passage du PEAD à l'AEMO-RH traduit la volonté des MD2S d'adapter ses pratiques aux évolutions du cadre réglementaire et aux besoins du territoire.

Il permet de proposer des réponses diversifiées, graduées et sécurisées, tout en limitant les ruptures de parcours.

Ce dispositif illustre la capacité de l'établissement à conjuguer exigences juridiques et qualité d'accompagnement, au service de parcours plus souples, plus lisibles et plus sécurisants pour les enfants et leur famille.

## **UN CHANTIER ÉDUCATIF AU SERVICE DU CADRE DE VIE ET DE L'IMPLICATION DES JEUNES**

Au cours du mois d'août 2025, la Maison Saint-Jérôme à Niort a été le théâtre d'un projet à la fois concret et fédérateur : la rénovation de plusieurs espaces de vie du quotidien.

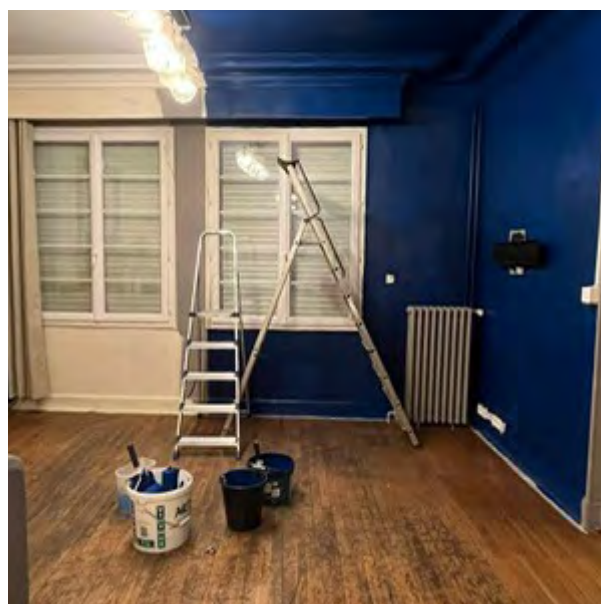
Salon, salle à manger, escalier menant à l'espace nuit... autant de lieux investis par les jeunes et les professionnels dans une dynamique collective visant à redonner vie à l'environnement de l'internat. Au-delà d'une simple remise en état, ce chantier s'est inscrit dans une volonté affirmée d'améliorer le cadre de vie, de moderniser les espaces et de favoriser le bien-être de tous.

Ce projet a surtout été pensé comme un véritable support éducatif. Les jeunes ont été pleinement associés dès les premières étapes : choix des couleurs, visites en magasin de bricolage, réflexion sur l'ambiance des lieux. Cette implication en amont leur a permis de se projeter, de faire des choix et de s'approprier progressivement les espaces.

La réalisation des travaux a ensuite mobilisé l'ensemble du collectif : éducateurs, agent de service et jeunes ont œuvré ensemble, dans une logique de coopération et de valorisation des

compétences de chacun. Préparation des supports, peinture, finitions... chacun a trouvé sa place dans ce chantier partagé.

Au-delà du résultat visible, c'est bien la dynamique instaurée qui constitue la principale réussite de ce projet. Il a permis de renforcer la cohésion du groupe, de soutenir l'engagement des jeunes et de leur offrir une expérience concrète de valorisation. En transformant leur lieu de vie, ils ont également pu porter un autre regard sur celui-ci... et sur leur propre capacité à agir positivement sur leur environnement.





Ne pas jeter sur la voie publique  
Association Père Le Bideau – 48, rue de la Charité, 16000 Angoulême  
RCSW161000715

Reproduction interdite  
Mai 2026

Crédits images : ©APLB  
Conception : Delphine Gouzille El  
Impression : Niort Plan Reprographie

**SOCIAL**  
• MÉDICO-SOCIAL  
• SOCIO-JUDICIAIRE

**CAFIC**

24 Route de la grange  
17920 Breuillet  
Tél : 05 46 22 67 91  
Email : cafic@aplb.fr

**DITEP de l'Anguienne**

Chemin de Tous-Vents, BP 41206  
16000 ANGOULÊME  
Tél : 05 45 95 51 15  
Email : anguienne@aplb.fr

**Maison d'Enfants**

**Dordogne-Périgord**

1595 Route de La Mallevieille  
24130 LE FLEIX  
Tél : 05 53 23 55 55  
Email : medp@aplb.fr

**Maison d'Enfants Saint-Joseph**

1 bis rue du 11 novembre  
65600 SÉMÉAC – TARBES  
Tél : 05 62 34 00 72  
Email : mesj@aplb.fr

**Maisons des Deux-Sèvres**

41 rue du 24 février  
79000 NIORT  
Tél : 05 49 79 95 62  
Email : md2s@aplb.fr

**Maison Jean-Baptiste**

673 route de Gond-Pontouvre  
16600 RUELLE-SUR-TOUVRE  
Tél : 05.45 65 63 47  
Email : mjb@aplb.fr

**Maison Saint-Louis de Montfort**

Place de l'Église  
17350 SAINT-SAVINIEN  
Tél : 05 46 90 20 51  
Email : montfort@aplb.fr

**Sah 16**

40 chemin de la Jaufertie  
16800 SOYAUX  
Tél : 05 45 92 92 01  
Email : sah@aplb.fr

**FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

**Espace Formation Insertion  
Charente (EFIC)**

5-7 Passage du chêne vert,  
16700 RUFFEC  
Tél : 05 45 31 36 75  
Email : appruffec@aplb.fr

**Espace Formation Insertion  
Dordogne (EFID)**

3 avenue de Royan  
24600 Ribérac

• **Espace Ressource**

Tel : 05.53.90.00.33  
Email : espaceressource@aplb.fr

• **app Ribérac**

Tel : 06.24.54.39.74  
Email : formation@aplb.fr

**EMPLOI - INSERTION**

**Aisd'Emploi**

6 rue Saint-Vincent-de-Paul  
16000 ANGOULÊME  
Tél : 05 45 91 88 39  
Email : aisdemploi@aplb.fr

**Ai Service - C3i**

Agence de Ribérac  
3 avenue de Royan  
24600 RIBÉRAC  
Tél : 05 64 10 07 72/1  
Email : cipriberac@aplb.fr  
Email : airiberac@aplb.fr

**Ai Service - C3i**

Agence de Montpon  
68 rue Thiers  
24700 MONTPON  
Tél : 05 53 80 21 22  
Email : c3ivi@aplb.fr

**Ai Service - C3i**

Agence de Sainte-Foy-la-Grande  
66 bis rue Alsace Lorraine  
33220 SAINTÉ-FOY-LA-GRANDE  
Tél : 05 57 41 90 80/82  
Email : C3istefoy@aplb.fr  
Email : aistefoy@aplb.fr

**Le Maillon**

6 rue Saint-Vincent-de-Paul  
16000 ANGOULÊME  
Tél : 05 45 67 01 39  
Email : ciplemaillon@aplb.fr

**PROTECTION JURIDIQUE  
DES MAJEURS**

**Ati 16**

160 boulevard Salvador Allende,  
CS 91003  
16340 L'ISLE-D'ESPAGNAC  
Tél : 05 45 68 86 93  
Email : atil6@aplb.fr



48 rue de la Charité - 16000 ANGOULÊME

Tél : 05 45 91 50 13 - siege@aplb.fr

**aplb.fr**



www.aplb.fr



linkedin



Facebook